



Salaires, carrières, le compte n'y est pas !



Une deuxième moitié de carrière oubliée !

Une légère accélération de l'avancement dans certains échelons est envisagée à la rentrée 2025. Passage 6 mois plus tôt qu'actuellement au 6^{ème}, au 7^{ème} et au 8^{ème} échelon, et un an plus tôt au 9^{ème} échelon. Ces évolutions seraient financées par la suppression, à partir de la rentrée 2026, des bonifications d'un an permettant à 30% des collègues d'avancer plus vite au 7^{ème} ou 9^{ème} échelon.

Mais la deuxième moitié de carrière est oubliée de ces mesures : Aucune revalorisation des carrières au-delà du 9^{ème} échelon n'est envisagée !

Le SNES-FSU revendique :

- La suppression des premiers échelons, trop faiblement rémunérés ;
- L'intégration de toutes les primes dans le traitement indiciaire ;
- La fusion de la classe normale et de la hors-classe ;
- L'accès de toutes et tous à la classe exceptionnelle.

🟡 **Carrières, revalorisation : les revendications du SNES-FSU**



Un rendez-vous de carrière en hors classe ?

Le ministère prévoit un nouveau cadencement des rendez-vous de carrière. Le premier serait positionné 4 ans après la titularisation, le deuxième avant l'accès à la hors classe.

Il installerait surtout le troisième rendez-vous à un nouveau moment dans la carrière, avant l'arrivée au 5^{ème} échelon de la hors classe, pour servir d'accès à la classe exceptionnelle.

Le SNES-FSU n'accepte pas qu'un rendez-vous de carrière soit créé à ce moment là : il matérialiserait l'obstacle d'accès à la classe exceptionnelle d'une majorité de collègues, les taux de promotion restant inchangés à un niveau beaucoup trop faible !

Non au gel des carrières

Aucune revalorisation des carrières au-delà du 9^{ème} échelon de la classe normale

Carrière bloquée à la hors-classe pour la majorité des collègues



- Jusqu'à 590 € de perte par mois, 7080 € par an
- Jusqu'à 507 € de retraite en moins par mois

Ne nous laissons pas faire !

En grève le 13 mai !



La mobilisation s'impose, pour la revalorisation de toutes et tous !

Le SNES-FSU revendique :

- Des taux de promotion de la hors classe vers la classe exceptionnelle à 29%, alignés sur le mieux-disant des corps d'enseignement, d'éducation et d'orientation ;
- Le rétablissement d'un barème tenant compte de l'ancienneté pour l'accès à la classe exceptionnelle.

Toutes et tous mobilisé-es mardi 13 mai !